ESPACES Le magazine de la ville d'Amilly



Budget 2019 • 8

Les engagements sont respectés

Rencontre • 14

Philippe Leroy, une vie de judo Cadre de vie • 16

Le Gros-moulin change de décor



SOMMAIRE

EN VUE

06 Actualités

- Début des travaux à l'église de Saint-Firmin
- ·Espace naturel : où en est-on?

08 Grand format

• Budget : les engagements sont respectés

11 Éclairage

·Neige / verglas : prévenir et agir

EN LIEN

12 Vous

- · Les Villanelles, un village dans la ville
- La grande aventure des Violons d'Amilly en Chine



EN AVANT

15 Projets

• Une rénovation d'ampleur se prépare au Clos-Vinot

16 Territoire

· Le Gros-Moulin change de décor

17 Développement

• Nouvelle usine de traitement à la Chise

18 Libre expression

19 Découverte

Retrouvez "Vos rendez-vous" en pages centrales de ce numéro

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com



Édito

Tous les projets présentés dans notre programme pluriannuel ont été réalisés ou le seront d'ici 2020

Chaque nouvelle année amène à s'interroger sur l'avenir. De quoi demain sera-t-il fait ? Personne ne peut le prédire avec certitude. Ce manque de visibilité suscite un sentiment d'inquiétude entretenu par un contexte économique, social et environnemental angoissant.

Toutefois, la mission que vous nous avez confiée et la confiance que vous nous accordée ne laissent pas place au doute et exigent le respect de nos engagements.

Au moment où nous entamons la dernière ligne droite du mandat, tous les projets présentés dans notre programme pluriannuel ont été réalisés ou le seront d'ici 2020. Cela peut paraître peu vraisemblable dans la mesure où d'année en année, nous devons faire face à des baisses drastiques des dotations de l'État. Notre capacité à investir repose sur une méthode simple, que nous pensons éprouvée : provisionner avant de dépenser, comme le veut le bon sens et comme le ferait n'importe quel ménage.

Nous procéderons encore ainsi en 2019. Le budget de cette année et plus particulièrement les principes de son élaboration sont fondés sur trois priorités fondamentales : ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales, ne pas avoir recours à l'emprunt et apporter un service de qualité à l'ensemble des Amillois.

Ces informations vous sont désormais présentées dans la toute nouvelle formule du magazine municipal. Son contenu et sa forme ont été repensés pour vous apporter un maximum d'informations utiles, pratiques et éclairantes sur la vie de votre ville en complément de l'affichage urbain et du site internet amilly.com.

Enfin, même si l'incertitude domine, soyez assurés que nous agissons pour que l'inquiétude devienne espoir et je formule le vœu que cette année 2019 vous apporte le meilleur pour vous-même et pour vos proches afin de partager ensemble les instants de bonheur que la vie nous procure.

Gérard DUPATY

Maire d'Amilly





Depuis septembre, les enfants de l'ensemble vocal de l'École municipale de musique vont à la rencontre des résidents des Althaea. Une fois par mois, jeunes et moins jeunes préparent le concert collectif qu'ils donneront le 18 mai prochain à la salle des Terres-Blanches.











> Amilly vous a conté Noël Malgré une météo peu clémente le samedi

soir, le marché de Noël a fait le plein le dimanche, avec le père Noël en guest star!

> Belles histoires Il était une fois la Journée UNICEF spéciale Contes et fables. Elle réunit des centaines d'enfants, petits et grands. Ils jouèrent tous ensemble et firent beaucoup la fête!





s'est terminée par un concert.

Conseil municipal

Prochaine réunion, mercredi 6 février à 20h, salle Saint-Loup.

Maison des Jeunes

Les inscriptions aux activités des vacances d'hiver débuteront le vendredi 25 janvier.

> Procédure à retrouver sur amilly.com rubrique À tout âge.

La piscine à l'heure d'hiver

Durant les vacances d'hiver, vous pourrez venir nager du lundi 11 au samedi 23 février, de 11h à 19h15 en semaine, de 14h à 18h15 les samedis et de 9h à 12h15 le dimanche.

Recensement 2019

Trois agents recenseurs parcourront Amilly du 17 janvier au 23 février dans le cadre de la campagne de recensement 2019. Leurs noms: Patrick Levaufre, Jeanne-Marie Baccifara et Jean-Pierre Marcellot. Ils sont identifiables grâce à la carte tricolore officielle sur laquelle figure leur photographie et la signature du maire. L'un d'eux se présentera à votre domicile, si votre adresse a été tirée au sort par l'Insee. Il vous proposera de choisir entre le questionnaire papier ou le guestionnaire en ligne et vous expliquera toutes les démarches à accomplir.

> Contact : service Affaires générales au 02 38 28 76 14 ou 02 38 28 76 12.





Début des travaux à l'église <mark>de St-Firmin</mark>

Le chantier de restauration de l'église de Saint-Firmin commence tout juste. Il devrait durer un an et demi.

Lorsque les portes de l'église s'ouvriront de nouveau, l'intérieur du bâtiment, actuellement en mauvais état, sera transformé pour faire ressortir toute la beauté de l'édifice. En levant les yeux, vous ne verrez plus une voûte de plâtre mais une voûte entièrement réalisée en bois. Les décors peints du mur du chevet, nettoyés, brossés, restaurés, retrouveront leur aspect originel.

À la beauté du lieu s'ajoute le confort. Un grand travail d'isolation de la nef et du chœur sera effectué et l'installation du chauffage au sol et de sanitaires améliorera les conditions d'accueil des fidèles et des visteurs.

À l'extérieur, l'édifice connaîtra une cure de jeunesse puisqu'un ravalement complet des façades est programmé. La toiture sera entièrement restaurée afin de restituer ses dispositions d'origine, avec des tuiles plates et un faîtage en tuiles bâtières.

Éléments essentiels : les vitraux et le clocher

Sainte Trinité, apparition de la Vierge à Sainte Bernadette, Saint Vincent : les neuf vitraux représentent une scène ou un thème précis. La Ville souhaite leur donner un nouvel éclat. Tous seront nettoyés et, selon les besoins, subiront divers traitements : sertissage, colorisation et même parfois création de nouveaux panneaux pour compléter l'ensemble... Le renforcement de leurs supports maçonnés est également prévu, avec une révision des scellements.

L'accès au clocher se fera plus facilement grâce à un palier intermédiaire. La cloche sera actionnée grâce à une commande déportée électronique (et non plus à l'aide d'une corde!) et les abat-sons seront complétés. Détails qui ont leur importance: le paratonnerre sera mis aux normes et un nichoir à effraie sera posé selon les consignes de la Ligue de protection des oiseaux.

Aide au financement

Le Département du Loiret apporte son aide au financement des travaux de restauration de l'église, à hauteur de 154 087 €. Cette aide est accordée par le conseil départemental à la Ville d'Amilly au titre du Fonds départemental d'aide à l'équipement communal.



Espace naturel : où en est-on?

Les travaux d'aménagement de l'Espace naturel des Savoies et des Népruns avancent.

Des alevins et des vaches. La frayère de l'étang des Népruns est née. Parfait pour accueillir les alevins! Pour la réaliser, 23 000 m³ de terre provenant d'un merlon ont été déplacés. Les bovins ne sont pas en reste : leur plateforme de repli en cas de crue est

Et la forêt devint prairie. Trois anciennes peupleraies ont abattues pour laisser place à une prairie naturelle favorisant la biodiversité. À leur emplacement, les frênes et les trembles grandissent, grandissent...

Rien ne se perd. Le produit du bûcheronnage et du débroussaillage a été valorisé : transformé en plaquettes. il alimentera les chaufferies. Dans les peupleraies, les déchets verts broyés

et étalés sur place deviendront de l'humus.

Sur les chemins. L'aménagement des chemins piétons et cyclistes est une grande étape. Elle nécessite la construction de passerelles de franchissement des gués, la pose de barrières pour limiter la circulation motorisée et la réalisation d'un parking pour les pêcheurs (seuls autorisés à traverser le site en voiture). Les travaux dureront jusqu'au printemps.

Dernière étape. La signalétique, en cours d'élaboration par le Conservatoire d'espaces naturels, sera installée au retour des beaux iours.



Plus d'images sur amilly.com

Règles simplifiées. Jusqu'à présent, vous deviez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédant la tenue du scrutin pour pouvoir voter. Désormais, vous avez jusqu'au dernier jour du 2e mois précédant celui du scrutin, par exemple le 31 mars, pour les Européennes de cette année. À cette occasion, vous recevrez une carte indiquant votre identifiant national d'électeur. Il permet à l'INSEE d'actualiser les listes sans que les mairies procèdent à des radiations.

Prévention risque hivernaux

Retrouvez tous nos conseils dans notre quide prévention "Risques hivernaux : se protéger du froid, de la grippe, des intoxications au monoxyde de carbone", disponible dans tous les points d'accueil de la mairie.

> Contact Service Affaires sociales. 3° âge, CCAS au **02 38 28 76 56/60**.



Maison fissurée

Les pluies du printemps et la sécheresse de l'été 2018 ont fragilisé les sous-sols argileux, provoquant des fissures sur les murs des habitations. La commune a déposé à la préfecture un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour Amilly. S'il est reconnu, les propriétaires pourront être indemnisés par leur assurance (selon le contrat souscrit).

> Vous êtes concernés ? Contactez le **02 38 28 76 53** ou at.environnement@amilly45.fr

LE CHIFFRE

C'est le nombre de colis de Noël distribués par les élus aux personnes âgées de plus de 65 ans résidant à Amilly.

160 coffrets ont été apportés dans les maisons de retraite.

4,2 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN 20

244 000 €



Pour s'équiper

acquérir du matériel nécessaire au fonctionnement des services et des équipements scolaires (outils informatiques...)

2 516



Pour coi

les bâtiments et équipem gymnases, piscine, espac bureaux des services admi

1018000€

Pour la mobilité



créer des rues, réhabiliter les chaussées et trottoirs, enfouir les réseaux, éclairer la voirie publique, entretenir les parcs...

constituer

BUDGET 2019

Les engagements sont respectés

Présenté par Guy Haghebaert, adjoint aux finances de la ville, le budget primitif 2019 a été approuvé à l'unanimité le 12 décembre dernier. Il reflète la direction prise par la municipalité depuis le début du mandat.

a Ville d'Amilly garde le cap et répond à l'objectif fixé par les élus : concilier la qualité des services publics apportés aux Amilloises et Amillois avec les réalités financières actuelles. La municipalité y parvient pour l'instant en exerçant une gestion rigoureuse au quotidien et en restant vigilante afin de contenir les charges.

Gestion rigoureuse

Cette méthode permet de respecter les principaux engagements de l'équipe municipale.

Le premier est celui de maintenir les taux des trois taxes locales, notamment celui de la taxe d'habitation. Il est à préciser que la suppression progressive accordée à 80 % de la population constitue un manque à gagner que l'État s'est engagé à combler.

La deuxième garantie porte sur le soutien constant aux associations et de ce fait, le niveau des subventions est assuré. Le troisième impératif est de financer les investissements sur les fonds propres de la commune.



La réfection de la Maison Mory (salle des mariages) : un projet 2019.

00 € voir plus loin

ents municipaux : écoles,

es culturels, cimetières,

nistratifs et techniques...

nstruire

des réserves foncières



Des études seront menées pour aménager le parking et prolonger les pistes cyclables, rue de la Fontaine.

Le chiffre

23 470 000 €

C'est le montant du budget primitif 2019, fruit du cumul des sections de fonctionnement et d'investissement. Il est en hausse de 1.5 %.

Un soutien aux associations toujours aussi fort

La municipalité renouvelle son soutien aux associations car elles sont un partenaire privilégié qui œuvre avec détermination pour enrichir la vie auotidienne des habitants et favoriser le lien social dans notre ville.

Quel que soit leur domaine d'action, du social au caritatif en passant par la culture, le sport et la citoyenneté, ce sont des piliers, porteurs solides de la qualité de vie à Amilly.

7000 € de plus pour le sport

L'enveloppe financière destinée à soutenir les activités associatives ne diminuera pas en 2019. La ville a attribué une aide exceptionnelle de 1000€ pour le développement d'un projet de permaculture porté par l'Association locale pour la promotion de l'emploi jeunes (ALPEJ).

L'aide aux associations sportives est même revalorisée. Leur dynamisme est encouragé grâce au contrat d'objectifs qui est reconduit cette année. Ce système leur offre l'opportunité de se voir attribuer une aide supplémentaire s'ils organisent des événements sur le territoire amillois ou s'ils deviennent les ambassadeurs de la ville à l'occasion de manifestations extérieures



Amilly rallye l'Europe a reçu 3000€ pour la course de relais entre Calcinaia et Amilly.

TAUX D'IMPOSITION CONSTANTS

20,50% 30,34% 73,72%

Taxe d'habitation

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Recettes fiscales en hausse à taux constants : pourquoi?

Le produit de la fiscalité est calculé en multipliant un taux par une base d'imposition. Cette base correspond à la valeur locative cadastrale du bien. Elle est revalorisée chaque année en fonction du taux d'inflation que la commune a évalué à 1,2 % en attendant la publication du taux définitif fixé par l'État.

I'INTERVIEW

GÉRARD DUPATY Maire



"Le non recours à l'emprunt est un engagement électoral"

Pourquoi tarifs des prestations ont été revalorisés?

......

Comme chaque année, nous actualisons les tarifs appliqués dans les services municipaux en fonction de l'inflation afin d'assurer la même qualité de prestation.

L'autofinancement est maintenu, pourquoi?

Le prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est d'1.5 million d'euros. Son montant est stable par rapport à l'an dernier mais en déclin depuis le début du mandat. Il est d'ailleurs à noter que la baisse du prélèvement est correlée à celle des dotations. en particulier, la dotation globale de fonctionnement. Pour rappel, nous parvenions à dégager 2,7 millions en 2014. Cela représentera au terme du mandat déficit d'investissement cumulé d'environ 6 millions d'euros.

La municipalité investit sans emprunter. Comment est-ce possible?

Le but de l'autofinancement est justement de financer le d'investissement programme que je me suis engagé à mettre en œuvre, sans contracter d'emprunt. Ce non recours à l'emprunt est un engagement électoral que je tiens à respecter. C'est un choix de gestion basé sur l'anticipation et la programmation pluriannuelle des investissements.



JANVIER

......

······

Vendredi 11 janvier

LES VENDREDIS CINÉ

Cycle "Le journalisme au cinéma" À partir de 15 ans 20h / Médiathèque

Samedi 12 janvier

LES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES

À partir de 15 ans 10h30 / Médiathèque

Samedi 12 janvier

CINÉ-MÔMES

Cycle "Marionnettes" Pour les 3-7 ans 17h / Médiathèque

Dimanche 13 janvier

LOTO ASSOCIATION DU GROS-MOULIN

14h / Espace-Jean-Vilar

#ÉVÈNEMENT

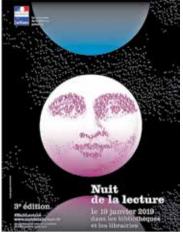
LA NUIT DE LA LECTURE

Samedi 19 janvier - De 16h à 22h au point-lecture de Corquilleroy

Découvrir ou re-découvrir, dès la tombée de la nuit et toute la soirée, la richesse des bibliothèques et des librairies sous une lumière nouvelle : tel est l'objectif du Ministère de la Culture avec la manifestation de la Nuit de la lecture.

Le samedi 19 janvier, les bibliothécaires du réseau Agorame - dont l'équipe de de la médiathèque d'Amilly - se regrouperont au point-lecture de Corquilleroy pour de nombreuses animations : des surprises en perspective!

Tout public. Les animations pour les plus jeunes auront lieu principalement de 16h à 19h.



Dimanche 20 janvier

LOTO J.3 GYMNASTIQUE

14h - Espace Jean-Vilar

Jeudi 24 janvier

BOÎTE DE NUITS SPECTACLE DE L'AME

Pour jeune public - ouvert à tous 10h et 15h / Espace Jean-Vilar

Vendredi 25 janvier SOIRÉE SOUS LES TROPIQUES 16h30 à 20h / Piscine municipale



Dimanche 27 janvier

REPAS DANSANT ACPG / CATM

11h45 / Espace Jean-Vilar



MAUDE GRATTON

Dimanche 13 janvier - 18h00 à l'église Saint-Martin

Pour son récital de clavecin et d'orgue à Amilly, Maude Gratton interprète des pièces de Praetorius (1571-1621), Froberger (1616-1667), Weckmann (1616-1674), Buxtehude (1637-1707) et J-S. Bach (1685-1750).

Ce choix honore l'esthétique de l'orgue de l'église Saint-Martin puisque le son produit par cet instrument sert parfaitement leurs œuvres. Le public ne pourra que les apprécier davantage... La musicienne de 35 ans sublimera également la musique de Wilhelm Friedmann Bach (1710-1784), l'un des quatre fils du grand J.S Bach. Le plus doué mais le plus méconnu.

Tarifs: plein, 10 €; Junior, 5 €. Gratuit pour les élèves de l'école municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts).

FÉVRIFR

······

Vendredi 1er février

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Séance adultes 20h à 22h30 / Ludothèque

Samedi 2 février

LES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES

À partir de 15 ans et plus 10h30 / Médiathèque

Samedi 2 février

LOTO VIROY FESTIVITÉS

20h / Espace Jean-Vilar

Jeudi 7 février

SOIRÉE MUSICALE ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Entrée libre et gratuite 20h / Église Saint-Martin

Vendredi 8 février

LES VENDREDIS CINÉ

Cycle "Le journalisme au cinéma" À partir de 15 ans 20h / Médiathèque

•••••

•••••

Samedi 9 février

REPAS DANSANT PASSION DANSE

19h30 / Espace Jean-Vilar

VOYAGE À DOS DE MOTS : LECTURES À VOIX HAUTE

Vendredis 1er février et 1er mars 19h45 à la Médiathèque

En 2019, la médiathèque vous emmène en voyage à dos de mots.

Première étape le 1er février : "Les mots immoraux", une séance autour des textes amoureux et érotiques (réservée aux adultes).

Deuxième étape, le 1er mars : "999 lectures d'hiver", un rendez-vous autour d'un texte contemporain unique, porté à deux voix (à partir de 15 ans).

VACANCES D'HIVER À LA MÉDIATHÈQUE



Les toutes petites oreilles - le jeudi 14 février à 10h30. Pour les 18-36 mois.

Jouez en famille, avec la ludothèque d'Amilly - le vendredi 15 février à 9h30. Dès 4 ans. Sur réservation.

Atelier Pixel Art - le samedi 16 février à 10h. Pour les 8-12 ans. Sur réservation.

Le petit ciné des vacances - le mercredi 20 février à 15h. Dès 5 ans

Ma numérithèque : atelier numérique - le jeudi 21 février à 10h. Dès 8 ans. Sur réservation.

Samedi 9 février

CINÉ-MÔMES

Cycle "Marionnettes" Pour les 3-7 ans 17h / Médiathèque



Samedi 16 février

LOTO J.3 FOOTBALL

20h30 / Espace Jean-Vilar

Vendredi 22 février

CONCERT LA PETITE LOCOMOTIVE

Espace Jean-Vilar

Dimanche 24 février

THÉ DANSANT FAN CLUB PASCAL HAMARD

12h / Espace Jean-Vilar

MARS

Samedi 2 mars

GALA DE CHARITÉ LE PARTAGE

Espace Jean-Vilar

#CONCERT

TRIO HANTAÏ

Dimanche 3 mars - 18h00 à l'église Saint-Martin

Marc Hantaï, virtuose de la flûte, Jérôme Hantaï, maître de la viole de gambe et Pierre Hantaï, monument du clavecin, forment le Trio Hantaï. Les trois frères rappellent les grandes dynasties baroques - les Bach, Couperin ou Scarlatti - dont ils défendent si bien la musique.

Ils donnent à la musique de Jean-Marie Leclair (1697-1764) sa virtuosité extravertie, à celle de Jean-Philippe Rameau (1706-1764) son audace caractéristique ; ils soulignent les proportions olympienne des œuvres de Marin Marais (1656-1728) et fusionnent la science et la vitalité de J.S. Bach (1685-1750).



Tarifs: plein, 18 €; réduit et groupes, 13 €; junior, 5 €. Gratuit pour les élèves de l'école municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts).

#CONCERT

LES VENDREDIS DE L'ORGUE

Tous les vendredis hors vacances scolaires à 18h à l'église Saint-Martin

#CONTACTS

SERVICE CULTURE / JUMELAGES

Tél. 02 38 28 76 68 Mail. culture@amilly45.fr / jumelage@amilly45.fr

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES []

Tél. 02 38 85 28 50 Mail. contact-tanneries@amilly45.fr Web. www.lestanneries.fr

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50 Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34 Mail. ecolemusique@amilly45.fr

MÉDIATHÈOUE 1

Tél. 02 38 90 09 55 Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

ESPACE JEAN VILAR

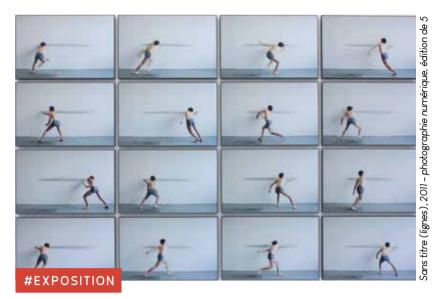
Tél. 02 38 85 81 96 Mail. ejv@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75 Mail. ludotheque@amilly45.fr

COUPS DE CŒUR ♥

Romans, films, albums, bandes dessinées : découvrez les coups de cœur culturels de l'équipe de la médiathèque d'Amilly sur le site agorame.fr



"SCRIPT, SCRAPS AND TRACKS" # 2

Le cycle "Script, scraps & tracks" continue en 2019.

Occupant tous les espaces du Centre d'art, quatre nouvelles expositions prolongent l'invitation à découvrir, au fil de la saison, des démarches artistiques travaillées par la fragilité de nos représentations.

D'abord celles déposées par la mine graphite, seule matière utilisée par Mathieu Bonardet, comme traces d'un geste déployé et méticuleux, aussi énergique et performatif que fragile et sensible.

À découvrir dans la Petite galerie du 24 février au 17 mars.

Dans la Galerie haute. Benoît Platéus. Javiera Terejina, Julien Discrit, Jérémie Lenoir. Vincent Lamouroux et d'autres jeunes artistes mettent à l'épreuve

diverses formes d'approches du réel. Dans la Grande halle, une installation multimédia de Grégory Chatonsky puise sa matière dans des récits de rêves, dans l'insondable des sources visuelles mises en ligne, convoquant les learning process de l'intelligence artificielle, pour établir des formes imagées, un nuage de réalités recomposées. Avec Tatiana Wolska, le nuage se fait forme plastique, aérienne, monumentale et colorée. Comme un étirement poétique sous la verrière.

Ces trois expositions sont à voir du 2 février au 31 mars. Inauguration samedi 2 février



infos à retrouver sur lestanneries fr



La Ferme du Buisson - photo : Émile Ouroumov

Neige/verglas: prévenir et agir



agents communaux d'astreinte dont deux chauffeurs, prêts à intervenir 24 h/24, 7 jours/7



saleuses mobilisables. une petite pour les zones difficiles d'accès, une grande pour les chaussées larges



19

Le poids, en tonnes, de la plus grande saleuse chargée sur le camion des services techniques. La plus petite en pèse 10.



50 tonnes de sel en réserve



4

mois de vigilance accrue. du 15 novembre au 15 mars



kilomètres de voirie communale à sillonner lors des interventions. Les axes menant à l'hôpital et aux écoles sont déneigés en priorité.

Noces d'or



Christiane et Pierre Foucher

Ils se sont rencontrés à un bal à Ladon, se sont dit "oui" à Amilly le 17 août 1968 et ont renouvelé leurs vœux 50 ans plus tard à Amilly! De leur union est né Pascal en 1969.

Christiane a travaillé 34 ans à Alcatel avant de tenir l'accueil de l'Ehpad des Althaea; Pierre a été chauffeur chez Boffin puis a passé 34 ans à la Sotramex.

Aujourd'hui, ils profitent de leur temps libre : Pierre chasse et jardine tandis que Christiane lit et prend soin de ses fleurs

Nicole et Lionel Frot

Nicole et Lionel se sont mariés le 9 novembre 1968, un an après avoir fait connaissance. Ils ont deux filles, Valérie et Magali, nées en 1969 et 1971, et quatre petits-enfants. Ils résident à Amilly depuis 1979.

Nicole a été employée à la Compagnie industrielle de télécommunication (CIT) d'Amilly. Lionel a travaillé dans une entreprise de travaux publics puis à la SNCF.

Tous deux s'adonnent désormais à leurs passions : le jardinage, le bricolage, la pêche, la chasse ou encore le quilling, un loisir créatif basé sur la création de décors en papier roulé.





Les Villanelles, un village

Le village services "Les Villanelles d'Amilly" est l'un des cinq lieux de personnes âgées dans la commune. On vous fait visiter.

Installée au cœur du quartier des Terres-Blanches, la structure est organisée comme un village et composée de huit pavillons de plainpied abritant quatre appartements. Dans chacun d'eux, les personnes vivent seules ou en couple.

Nous sommes la seule résidence de ce type dans le département, explique Agnès Coutant, la responsable coordinatrice de cet établissement géré par une association. lci, pas d'assistance médicale. Les personnes accueillies sont en général autonomes, même si elles peuvent bénéficier à titre individuel de diverses aides, si nécessaire, précise-t-elle.

Un lieu de rassemblement : "le foyer"

Cinq maîtresses de maison assurent une présence au quotidien, pour permettre aux résidents de rester indépendants tout en étant accompagnés.

Gabrielle et Bernard Valque, 85 et 88 ans, apprécient leurs visites. Elles passent deux fois par jour en principe, pour dire bonjour, prendre des nouvelles, s'assurer que tout va bien. Originaires de Touraine, ils se sont rapprochés de leur fille. Si les octogénaires ont dû se faire à leur nouvel environnement de vie, ils ont trouvé un soutien auprès de l'équipe, attachée à leur faciliter la vie. Moins

mobiles, ils sont par exemple conduits chaque semaine en courses.

La configuration des lieux favorise la convivialité et les rapports de voisinage. Depuis leur arrivée il y a presque trois ans, les époux Valque ont noué des liens avec leurs voisins qu'ils invitent régulièrement chez eux pour jouer aux cartes ou boire un café. On aime être entourés, sourit Gabrielle. Aux Villanelles, ils le sont sans aucun doute. Cependant, rien n'est obligatoire et chacun peut rester chez soi. Le village dispose toutefois d'un lieu de rassemblement. Situé au rezde-chaussée du bâtiment central du village, c'est à dire en son coeur, il est appelé "le foyer". À juste titre, puisqu'il concentre toute la chaleur humaine des Villanelles.

On aime être entourés





e dans la ville

vie publics ou privés accueillant des

Quatre autres lieux de vie à Amilly

Établissements rattachés au CHAM. Ehpad La Clairière. Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes existe depuis vingt ans. Il accueille des résidents en perte d'autonomie qui ne peuvent plus rester à domicile. USLD Les Chemins fleuris. Les personnes accueillies dans cette unité de soins de longue durée ont besoin de soins médicaux importants : une infirmière veille sur eux 24 h/24.

Ehpad-USLD La Cerisaie. En plus d'être un Ehpad et une USLD, La Cerisaie possède une unité d'hébergement renforcée destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou apparentée). Elles sont entourées de professionnels spécialement formés pour les accompagner.

Ehpad Les Althaea. La mairie d'Amilly est, avec celle de Villemandeur, à l'origine de la création de l'association Amiville, gestionnaire de l'Ehpad Les Althaea. Installé dans le bourg d'Amilly, la résidence est construite de plain-pied pour permettre une ouverture sur l'extérieur avec des chambres donnant sur des terrasses et jardins. Elle comprend depuis 2015 une unité pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La grande aventure des Violons d'Amilly en Chine



Les Violons d'Amilly sont sur le point de s'envoler pour la Chine, pour participer à un festival de musique franco-chinois à Changzhou. L'aventure est à l'image de cet ensemble : originale.

Les Violons d'Amilly est le nom d'un orchestre à cordes de chambre composé de vingt musiciens de 6 à 17 ans. La raison d'être de cet ensemble, créé en 2010 par le violoniste Pascal Mink, professeur à l'École municipale de musique d'Amilly : faire naître du plaisir de jouer face un vrai public, jamais conquis d'avance, une source de motivation pour les jeunes. Le répertoire change chaque année. Il est volontairement très ouvert et va de Buxtehude à Ed Sheeran, de Coldplay à Harry Bellafonte.

Leur défi : jouer dans une salle de 1 500 places

L'orchestre se produit dès que possible sur scène dans le Montargois et bien au-delà. Depuis trois ans, il est par exemple programmé aux Rencontres musicales de la Montagne ardéchoise à Saint-Etienne-de-Lugdarès.

Bien qu'habitués à la scène, les jeunes musiciens s'apprêtent à relever un challenge qui en impressionnerait plus d'un : jouer dans une salle de 1 500 places. Un projet incroyable, initié par Pascal Mink il y a quelques mois.

Je voulais les récompenser pour leurs efforts, pour tout le travail accompli

depuis plusieurs années et j'ai pensé à un voyage, explique le chef d'orchestre. L'idée est de profiter du séjour pour expérimenter une scène étrangère et, bien sûr, de s'ouvrir à une autre culture. Pourquoi la Chine? Le hasard d'une rencontre, une opportunité, l'envie d'aborder des formes d'apprentissage musical différentes.

Le temps d'un concert, les Violons d'Amilly intègreront l'Orchestre français des jeunes talents. Pour préparer cette soirée, ils suivront une semaine de répétitions encadrée par des professeurs de musique chinois. Le nom "Violons d'Amilly" apparaîtra bien en haut de l'affiche de la salle de concert de Changzou, puisque les musiciens interprèteront, en leur nom, quelques titres de leur répertoire. L'expérience promet d'être inoubliable.

> Le coût du voyage est déjà financé à 60 %. Pour le boucler, l'association a eu l'idée de lancer une campagne de financement participatif.

Pour les aider, rendez-vous sur leur cagnotte Leetchi en tapant sur

cagnotte Leetchi en tapant sur votre moteur de recherche "faites voyager notre musique jusqu'en Chine"

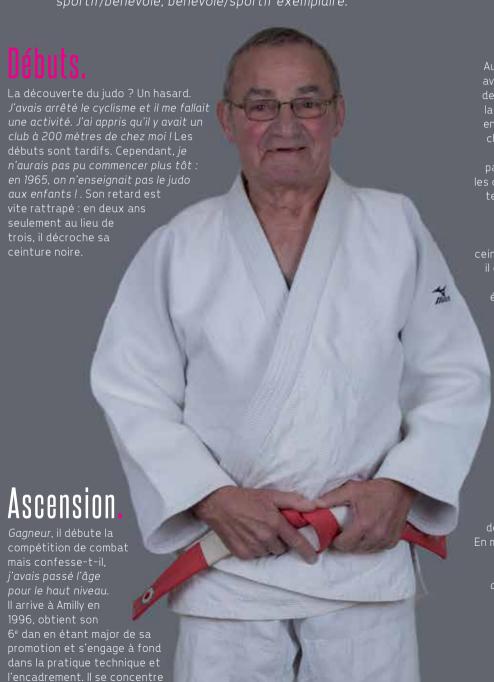
sur l'enseignement du kata, la

grammaire du judo...

PHILIPPE LEROY

UNE VIE DE JUDO

Philippe Leroy a consacré son existence à sa passion : le judo. Récit d'un parcours de sportif/bénévole, bénévole/sportif exemplaire.



Expérience

Aux J3, il intègre l'équipe encadrante avec comme spécialité le kata dont il devient référent départemental pour en 2008 à remporter le titre de vicechampion du monde de kata antique en duo avec Jean-Pierre Isola. En parallèle et pendant 25 ans, il évalue les candidats aux grades d'expression

L'homme est sur tous les fronts. À l'USM Montargis, il forme 40 ceintures noires. Dans le même temps, tard, à Amilly, il aide de nombreux élèves à obtenir leur ceinture noire.

Philippe Leroy vient sans doute de décrocher sa plus belle récompense. En mai dernier, la Fédération française de judo lui remet la médaille Grand Or des enseignants. Je ne m'y attendais pas car cette distinction est décernée sur proposition. Une reconnaissance. Mieux encore, un accomplissement après 53 ans d'action bénévole au service de cette discipline.



Une rénovation d'ampleur se prépare au Clos-Vinot

Érigé dans les années 1960, le site accueillant l'école élémentaire du Clos-Vinot va être entièrement réhabilité cette année.

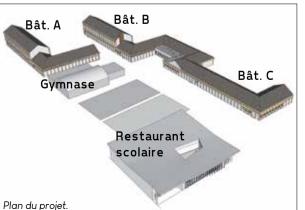
Ce chantier est exceptionnel par son ampleur. Il concerne en effet l'école dans son ensemble et non pas un bâtiment en particulier. Chacun des bâtiments gardera son aspect esthétique actuel mais connaîtra une rénovation complète, du sol au plafond (isolation, menuiserie, électricité...), avec pour objectifs une mise aux normes et une amélioration de la performance énergétique. Ce chantier est également exceptionnel par sa durée: il court sur deux ans, avec un top départ estimé à l'été 2019.

Confort et sécurité avant tout

Afin d'occasionner le moins de gêne aux enfants, au personnel éducatif et aux parents d'élèves et de maintenir de bonnes conditions d'accueil durant toute la durée du chantier, la Ville a décidé de procéder par étapes (lire "Les phases du chantier").

Le calendrier des travaux a été pensé pour s'adapter au rythme de la vie scolaire. Les opérations générant du bruit seront, dans la mesure du possible, réalisées durant les vacances scolaires. Dans ce but, la Ville souhaite entamer les travaux dès juillet prochain. Le personnel et les parents d'élèves seront informés de chaque phase afin d'anticiper tout changement, notamment dans l'accès à l'école et aux salles de classe. Le projet sera présenté aux représentants des parents d'élèves en janvier.

Des vérifications de contrôle seront effectuées avant et pendant le chantier pour délimiter les espaces réservés au chantier et les espaces de vie et de circulation des enfants, afin de leur permettre de continuer à apprendre et à s'épanouir en toute sécurité!



Les phases du chantier

Phase 1. Le bâtiment abritant actuellement des appartements est démoli pour laisser place à ce qui deviendra un accueil périscolaire primaire après les travaux. La construction de ce bâtiment est capitale pour la suite du chantier car il est destiné à accueillir provisoirement quatre salles de classes.

En parallèle, les anciennes salles de restauration seront reconverties en locaux pour le personnel enseignant. En attendant, le bâtiment rénové abritera deux salles de classes pendant les phases 2 et 3 du chantier.

Phase 2. Réhabilitation du bâtiment C. Les classes (CP et CE1/CE2) sont réparties dans le futur accueil périscolaire et les locaux du personnel enseignant.

Phase 3. Même opération pour le bâtiment B (CE1/CE2).

Phase 4. Le bâtiment A est lui aussi rénové et les élèves (CM1/CM2) accueillis dans le futur accueil périscolaire.

Musée Girodet : entrée gratuite

Après six ans de fermeture, le musée Girodet a rouvert ses portes, le 15 décembre dernier. Pour marquer la renaissance de cet espace de culture, l'entrée est offerte aux habitants de l'agglo jusqu'au 28 février.

Profitez-en! Le musée est ouvert du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h.

>Contact 02 38 98 07 81 info@musee-girodet.fr



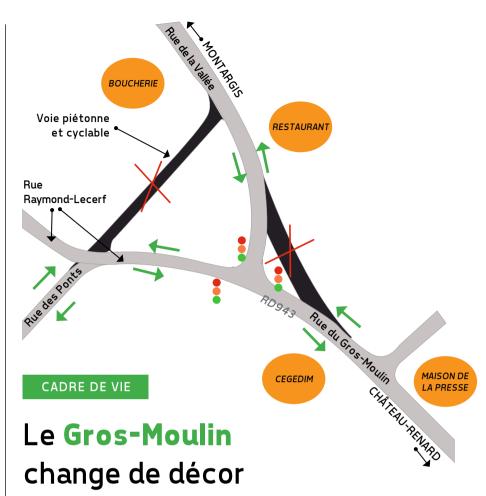
Le "Montargois-en-Gâtinais" voit grand

De la fusion du Syndicat mixte de gestion du Schéma de cohérence territoriale avec le Pays Gâtinais vient de naître le Syndicat mixte du Montargois-en-Gâtinais.

Cette nouvelle structure réunit 136 000 habitants de 96 communes intégrées dans quatre intercommunalités, dont celle à laquelle Amilly appartient : l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing.

Son périmètre va de Ferrièresen-Gâtinais à Châtillon-Coligny en passant par Bellegarde et Courtenay car elle répond à une grande ambition : unir les communes urbaines et rurales du bassin de vie montargois pour construire un projet de développement commun.

L'une de ses principales missions est d'élaborer et mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie territorial.



Un carrefour à feux va être aménagé au Gros-Moulin d'ici la fin de l'année 2019

Porté par l'Agglomération avec l'aide de la Ville d'Amilly et du Département, ce projet vise à répondre aux problèmes de sécurité régulièrement constatés. L'installation de feux tricolores est le moyen le plus approprié de dissuader tout véhicule de traverser la zone à une vitesse excessive.

Autre objectif: faciliter la liaison entre la RD943 et la rue des Ponts. Pour y parvenir, la partie de la rue Raymond-Lecerf aboutissant à l'usine sera élargie et passera en double sens. La fin de la rue des Ponts sera quant à elle fermée aux véhicules et réservée aux piétons et cyclistes (voir schéma ci-dessus).

L'ambition est également de faire du Gros-Moulin une entrée de ville attractive en procédant à l'enfouissement des réseaux électriques aériens et à des travaux sur les canalisations (eau et assainissement). La Ville d'Amilly participe financièrement à ces opérations.

Les travaux devraient s'échelonner de mars à octobre. Durant cette période, la circulation est amenée à être perturbée. Principaux désagréments : la déviation des poids lourds vers la zone industrielle et, ponctuellement, la mise en place d'un système de circulation alternée.





Nouvelle usine de traitement

à la Chise

L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) s'apprête à lancer la construction d'une usine de traitement de l'eau prélevée au captage de la Chise, dans le secteur de la Nivelle.

Sa capacité de production répondra aux besoins actuels en eau potable et permettra même d'aller plus loin en dépassant les limites atteintes par l'usine existante, érigée en urgence pour partie en 2001 pour apporter une solution immédiate aux problèmes de pollution aux pesticides puis complétée en 2007 pour traiter la problématique des nitrates. Construite pour être provisoire, celle-ci ne traite aujourd'hui l'eau prélevée que sur un seul des 3 forages. Implantée entre le Loing et le canal. la nouvelle usine a vocation. demain, à traiter l'eau issue des trois forages du champ de captage de la Chise pour une capacité globale de 530 m³/h.

Quatre étapes pour rendre l'eau potable

Le processus de traitement de l'eau prélevée à la Chise se déroulera en

quatre étapes. Dans un premier temps, le passage de l'eau au travers d'une couche de substrat sur lequel seront cultivées des bactéries spécifiques aura pour effet de dégrader les nitrates en azote. Ensuite. l'eau sera aérée au moyen d'une cascade, ce qui participera à l'élimination des composés organiques volatiles, puis filtrée en passant à travers du charbon actif en grains afin de retirer les pesticides présents dans l'eau. Enfin, elle sera désinfectée avec du chlore avant de rejoindre le réseau. Les travaux conduits par un groupement d'entreprises emmené par la filiale de Veolia OTV, devraient débuter cet été. La priorité de l'AME, avant même la création de l'usine, sera de procéder à des travaux de mise en accessibilité du site : une piste et un pont sur le Loing seront ainsi réalisés. La mise en service est prévue pour septembre 2021.

CHIFFRES-CLÉS

9 000 000 €

Le montant des travaux.

L'Agence de l'eau apporte son concours à hauteur de 30 % à travers une subvention et de 20% à travers un prêt sur 15 ans à taux zéro.

Le reste de la somme est financé par les revenus tirés de la surtaxe perçue par l'AME auprès des usagers du service de l'eau potable et par le recours à l'emprunt.

30

C'est, en années, la durée de vie minimale de l'usine. Cette durée peut aller jusqu'à 40 ans.

LE PÔLE COMMERCIAL PASSE LA SECONDE

Les installations continuent sous l'impulsion de Chesnoy Aménagement mandaté par l'Agglomération montargoise. Le concessionnaire Amixia (marques Volkswagen) a ouvert en septembre dernier et d'autres vont s'implanter : Ford et Kia, BMW/Mini, Fiat, Alfa Roméo et Jeep. Un hôtel de la chaîne B&B est en construction. Une carrosserie et une station de lavage vont suivre.



DIGNITÉ, RESPECT DE LA DÉMOCRATIE ET JUSTICE SOCIALE. MAINTENANT!

Notre pays connait une colère populaire légitime. Ne plus pouvoir vivre de son salaire. Craindre pour son avenir, pour celui de ses enfants, pour celui des générations futures quand une minorité de privilégiés s'accapare l'essentiel des fruits du travail collectif est devenu intolérable pour la majorité de nos concitoyens qui le manifeste sous des formes multiples. Les élus locaux vivent et partagent cette réalité quotidienne et la colère du peuple. Dans l'exercice des missions que le peuple des villes et des campagnes leur a confiées, les communes, les conseils départementaux et régionaux sont souvent les correcteurs, les amortisseurs des inégalités générées par le système actuel. Mais ils sont désormais empêchés. Les élus se heurtent quotidiennement à une machine gouvernementale qui n'a aucune ambition émancipatrice. Son seul but est de rogner sur les finances publiques au détriment des services publics, aggravant les disproportions entre les territoires et entre les citoyens, accélérant un changement sociétal majeur. La suppression de 13 milliards d'euros de dotations destinées aux collectivités territoriales est inacceptable. Elle intervient alors que 40 milliards sont offerts sans contrepartie au monde économique au titre du CICE, et que 1,5 milliards d'euros sont restitués aux 5 000 contribuables les plus riches du pays... Ces faits illustrent les choix présidentiels. Aux récriminations et aux demandes d'égalité du peuple et de ses élus, le président de République, son gouvernement et les élus qui s'en réclament ont toujours opposé, avec un dédain certain, une fin de non-recevoir.

Ces temps du mépris et du refus sont terminés. Le peuple de France et ses élus le font savoir. Ils réclament le respect, plus de démocratie, la justice sociale et de pouvoir vivre dignement dans un environnement protégé.

Nous demandons la prise en compte immédiate des revendications sociales exprimées en particulier par le mouvement des gilets jaunes et les syndicats professionnels, à commencer par l'annulation pure et simple des taxes carburant, l'augmentation du SMIC, le rétablissement de

l'ISF et la suspension des coupes budgétaires affectant les dotations aux collectivités. Les élus communistes et républicains sont des acteurs quotidiens de la démocratie et les défenseurs du peuple. La France est riche, elle a les moyens de répondre aux exigences portées par le mouvement populaire. Nous lui apportons notre soutien et affirmons notre détermination à continuer de nous mobiliser, dans les luttes et dans les institutions, au service de l'intérêt commun pour qu'enfin l'humain d'abord et l'égalité soient au cœur des choix politiques, économiques, culturels et écologiques de notre pays.



Éric LOUIS Votre élu d'opposition PCF, de la liste "Une gauche solidaire pour Amilly"

Commissions:
Éducation-Enfance, Affaires sociales, Sport-Jeunesse,
Culture, Travaux-Aménagement territoire, Finances.
Courrier à adresser en mairie
> gauche.solidaire@free.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES:

Naïm Guijo Tranquillin, Hilana Kadir Iltire, Hana Kadir Iltire, Louna Plard, Arron Chedeville, Estelle Torres, Idriss Bamadan, Kalissy-Hope Godin, Enora Martinez, Jonas Presle, Ilan Hallyg, Eliott Pennetier, Meilya Arfa.

MARIAGES:

Cédric Siles et Véronique Letertre Jorge RIvas et Véronique Roger Nicolas Pennarun et Laurène Castel André Haiti et Maihano Tiapatai Mohamed Battour et Aurélie Grillet Vijen Ramsamy et Caroline Fenioux

DÉCÈS :

Elisabeth Le Maréchal veuve Vasseur, Delphine Moignard veuve Roland, Roger Lefèvre, Geneviève Vaccalut veuve Vincent, Jean Siméon, Patrice Neff, Marie-Thérèse Constant épouse Quillet, Suzanne Lejarre veuve Coulon, Bernard Gousset, Gilles Faure, Hubert Camélio, Gisèle Creuzot ép. Chatard, Maurice Sainjon, Renée Méry veuve Rollot, Geneviève Folliard veuve Le Moizan, Bernard Niédojadlo, Edmundo Alves de Azevedo, André Audiffred, Lucie Le Goff épouse Ille, Louis Courtillat, Said Bourgoin-Heskia, Bernard Legrand, Anne-Marie Dufourt ép. Girard, Marcel André, Madeleine Godon veuve Chagot, André Delande, Bruno Bouju, Fernande Soufflard veuve Guérin, Germaine Lefief veuve Chapillon, Didier Marteau, Jean-Michel Grimoin, Lucette Naudin veuve Nestier, Jeanne Le Bihan veuve Moulin, Gilbert Davoigneau, Pierre Servigne, Jean Bayard.

FSPACFS Le magazine de la ville d'Amilly

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Crédits photos : DR - Icônes : Flaticon

Photo de couverture : Jean-Christophe BRANGER

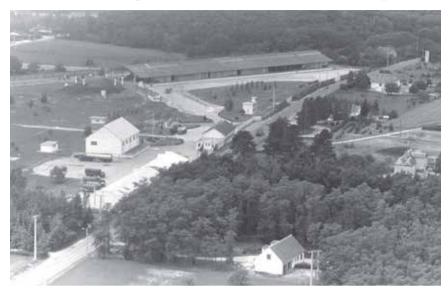
Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT Imprimé en france sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

L'armée faisait le plein à Amilly

Décidée en 1939, la construction du dépôt d'hydrocarbures d'Amilly s'achève en 1942. Bombardé trois fois en 1944, il prend le nom de Centre de ravitaillement en essence de l'armée après la guerre.

L'approvisionnement se fait en partie via le canal, relié au site par un pipeline. À partir de 1968, les wagonsciternes remplacent définitivement les bateaux et livrent, toutes les deux semaines. l'équivalent de 1.5 million de tonnes de carburant. Ce contenu est stocké sur place puis réexpédié par camions vers des bases militaires. Dans les années 70, le centre emploie une trentaine de personnes.

L'activité décline dans les années 90. La décision de fermer le site est décidée en 2004. L'armée démolit les installations ouvrant la voie à la



reconversion. Pour la partie réservoirs, c'est un usage industriel ou artisanal qui est envisagé. Pour la partie située de l'autre côté de la RD93, un projet de construction de logements sociaux a été étudié mais n'a pas abouti.

RegArts

L'artiste/architecte/utopiste/ sociologue/penseur Yona Friedman a développé l'idée que l'habitat et l'urbanisme doivent être pensés par les utilisateurs.

Du 9 janvier au 4 septembre, le Centre d'art contemporain invite les visiteurs à réaliser leur cité idéale en développant un des projets de l'artiste, par la création d'une œuvre collective et évolutive.

Pour collaborer à ce projet inédit, vous pouvez venir façonner des nuages de papier de soie à intégrer dans une installation disposée dans le hall, à l'étage du bâtiment. Osez l'expérience!



#MonAmilly













Donnez-nous à voir votre Amilly! Vous appréciez particulièrement un paysage? Vous avez repéré un détail sur un bâtiment ? Vous aimez le charme d'une rue ? Publiez votre photo sur Instagram, Twitter, Facebook avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à communication@amilly45.fr Vous la retrouverez peut-être dans le prochain numéro de votre magazine Espaces!

Nous, notre Amilly, c'est le parc du Centre d'art contemporain baignant dans la lumière crépusculaire d'une soirée d'automne. À vous de jouer!

